

## Mon p'tit quatre heures

### 27 juin, 16 heures.

Sortie des classes. Il fait 32 degrés dans le bâtiment. J'ai passé la journée à courir d'une classe à l'autre, tentant de régler des problèmes de listes d'élèves, de matériel, à déplacer des meubles d'une salle qui va être repeinte dans une autre encombrée d'objets entre lesquels se faufilent encore les enfants agités, à répondre au téléphone pour redonner des informations affichées partout, à recevoir des visiteurs de la dernière heure, dont le responsable du centre de loisirs qui s'installe dans les locaux dès lundi – et je passe sur les mille brouilles qui sont le lot quotidien du directeur d'école et que j'expédie vite fait mal fait. Je n'aspire qu'à une seule chose : rentrer chez moi, m'asseoir et me reposer à l'ombre du grand chêne, un verre de n'importe-quoi-pourvu-que-ce-soit-glacé en main.

Mais... bien dans la tonalité : «Y'a des jours où tout va mal», -alors qu'on devrait, pour l'heure, nager dans le bonheur-, le trente-cinquième appel téléphonique de la journée confirme ma croyance dans la loi des séries. Allons bon ! Voici la mère –médecin- d'un petit surdoué décelé par un éternel cabinet de psychologues complaisant qui s'inquiète pour l'avenir de son fiston, au moment où les couloirs de l'école résonnent des cris d'enfants courant vers les grandes vacances. «Pourra-t-il rejoindre à la rentrée une classe de CP alors qu'il termine sa section de moyen, car le psy a dit qu'il risquerait de compromettre ses études s'il restait en maternelle une année de plus.» Bien entendu, nulle commission scolaire n'a été saisie, aucun maître de maternelle interrogé, pas le moindre psychologue scolaire informé. L'Institution n'est là que pour entériner des décisions prises par des A.A.C. (Autorités Autrement plus Compétentes). Ben non, pas possible. « Vous entendrez parler de loi !  
- Sûrement. Au-revoir Madame. »

Je raccroche. On frappe. La grande sœur d'Abdelillah. «Bonjour Madame. Pourquoi Abdelillah il a pas eu son bulletin ?» Nous descendons au premier étage dans la classe du gamin. Mais la maîtresse est déjà partie. Je l'appelle sur son portable. Elle confirme avoir donné les bulletins la veille à tous les enfants. La sœur d'Abdelillah affirme que non, que jamais cartable n'a contenu le moindre objet ressemblant de près ou de loin à un bulletin. Mais la maîtresse est formelle et je connais le gamin. C'est pourquoi, je n'ai rien à ajouter d'autre, sauf, qu'il ne serait peut-être pas inutile de fouiller toutes les poubelles qui jalonnent le chemin de l'école à la maison.

Seize heure quarante. Je saisis mes clés. Trente-sixième coup de téléphone. J'apprends qu'à la suite d'un accident survenu en début de semaine pendant une sortie de classe, et qui s'est soldé par des soins hospitaliers, il nous faudra envisager des démarches spéciales auprès des assurances car il y a complications. Rien de gravissime mais on serait partis en vacances d'un cœur plus léger sans cela. Me voici replongée dans la paperasserie lorsque le père d'Abdelillah surgit dans le bureau pour revendiquer le droit très légitime de lire le bulletin de son fils. Discussion à la limite des convenances. «Quoi, vous donnez toujours raison à une maîtresse ?  
- En principe, oui.  
- Ça c'est pas normal. Mes enfants disent toujours la vérité.»

Je finis par comprendre que le père veut savoir si l'enfant passe ou non dans le cours supérieur, et lui affirme que oui. «Oh ben dans ce cas, pas de problème. Je m'en fous du bulletin !»

Grand sourire, Au revoir Madame, Bonnes vacances. Les siennes le seront.

La porte ne s'est pas refermée qu'entre un géant barbu-bouclé au sourire engageant qui se présente comme le père de la petite Zoé, scolarisée au CP. Je ne l'ai jamais vu. Il demande aimablement mais avec fermeté un récapitulatif des journées d'absence depuis Pâques car, divorcé depuis peu, il entame une procédure pour obtenir du juge le droit de garde de ses enfants et ce papier pourrait bien faire son affaire. Mais ça ne fait pas la mienne car n'ai jamais été confrontée à ce type de situation et, à cette heure – il est 17 heures 30 - de ce dernier jour de classe, j'imagine que les bureaux de l'IEN, et encore plus ceux de l'IA seront fer-

més. Perdu ! Renvoyée d'un bureau à l'autre, je finis par avoir une personne responsable des affaires sociales à l'IA qui m'indique la marche à suivre (et je vous la livre au cas où ça vous arriverait : fournir le papier, les deux parents ayant le droit d'être au courant de tout, mais de la manière la plus neutre possible, en dédramatisant un maximum). Et ça tombe bien : le registre d'appel de la classe ne fait état que de trois demi-journée pour le trimestre. Je prends donc ma plus belle plume et rédige un mot, daté, signé, estampillé. Entre temps, le père est allé s'entretenir avec l'institutrice – encore là, elle aussi –, et sans doute a-t-il jugé le procédé inefficace, car le voilà disparu et moi le cherchant dans les couloirs de l'école, mon papier à la main, en pure perte (de temps et de patience).

Il est dix-huit heures et je m'appête à fermer le bureau lorsque arrive une collègue qui vient de reprendre sa classe après une année d'absence pour congé de maladie. Elle est verte et je me demande si elle ne va pas nous faire une rechute. Elle m'annonce alors que la remplaçante a vidé les caisses de sa coopérative scolaire pour acheter du matériel dont elle n'a pas gardé les factures. Le temps de trouver une solution («solutionner une problématique » disait un collègue pour qui sans doute «résoudre un problème» devait faire trop «école primaire») en fouillant dans l'ordinateur qui en profite pour beuguer deux ou trois fois, histoire de montrer qui est le chef ici, et je peux enfin fermer les portes de l'école, geste hautement symbolique que la femme de ménage me regarde faire en rigolant car elle sait déjà que je vais remonter les escaliers quatre à quatre dans une minute parce que j'aurai oublié, comme à chaque fois que je suis pressée, les clés de ma voiture.

Dix-huit heures quarante-cinq. Je rentre enfin chez moi.

- Tiens salut, dit mon mari. Qu'est-ce que tu deviens ? »

Martine

## aux Éditions Odilon

Jacky Varenne, dans un message internet daté du 3 août 2003, écrit : Ça fait longtemps qu'Odilon n'avait pas donné de ses nouvelles... C'est que les 3 copains qui s'occupent d'Odilon ont une baisse de régime dans leurs capacités de travail, pour diverses raisons... Certaines embêtantes ( famille, santé... mais ça s'arrange ) une autre réjouissante : Jean-Jacques est papa depuis le 13 juillet d'une petite Lola, alors avec une maison à aménager, son boulot d'instit ( actif ! ), sa femme et trois enfants.... Alors on a du retard dans nos projets, le site n'est pas remis à jour depuis quelques mois ( mais tout ce qui y figure reste valable ! ), on n'a pas encore tiré notre catalogue de rentrée, et on ne sera pas présents aux stages de cet été... Désolés donc de ne pas avoir à annoncer une belle liste de nouvelles productions !

**Mais il y a dans notre catalogue encore plusieurs outils que certains copains considèrent comme super-utiles pour eux et/ou leurs élèves, et que vous, vous ne connaissez pas, alors....**

**Le catalogue 2002-2003 reste valable pour toute l'année 2003-2004, mêmes prix, mêmes conditions, franco de port ...**

Si vous ne l'avez plus, vous pouvez le demander à Odilon

- 8, rue de Bruneau - Les Cholleys 89100 NAILLY

- odilon@worldonline.fr

ou consulter le site [www.odilon.fr.st](http://www.odilon.fr.st)

**Une nouveauté quand même :**

c'est un «Odidoc-Son», réalisé par un copain du Mouvement, Daniel Carré

**Odidoc N° 6 : Et si on parlait vrai ? L'oral en classe**

Un ensemble Livret Odidoc + CD d'enregistrements d'enfants

De l'entretien au débat philosophique, en passant par le théâtre, les comptes-rendus, les reportages, la correspondance sonore, les réunions de Coopérative... Les enregistrements de Daniel Carré valaient vraiment d'être disponibles, car on s'est bien régalés à les réécouter... J'espère que les copains y prendront le même plaisir.

L'ensemble «Livret Odidoc de 20 pages + C.D. audio de 72 minutes» ..... 15 euros

Conditions habituelles d'Odilon : remise de 20 % pour paiement «perso» ou «Coopé» joint à la commande